



3,3 milliards de richesse dégagée par les entreprises, dont un quart dans le commerce

En 2017, la valeur ajoutée dégagée par les entreprises marchandes martiniquaises atteint 3,3 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros. Le secteur du commerce contribue pour un quart à la richesse totale créée dans le département. L'investissement, largement porté par les activités immobilières et, plus récemment par l'énergie, est concentré sur quelques entreprises. Le taux de marge réalisé dans les activités de services administratifs et de soutien est plus élevé qu'au niveau national.

Ali Benhaddouche (Insee)

En 2017, les entreprises martiniquaises dégagent une valeur ajoutée de 3,3 milliards d'euros (0,4 % de la valeur ajoutée des entreprises françaises) pour un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros (0,6 % du niveau national) (figure 1). La valeur ajoutée des entreprises couvre 43 % de la richesse totale produite en Martinique, soit une contribution supérieure aux administrations (31 %) et aux ménages (19 %).

Le commerce contribue largement à ce résultat, avec près d'un quart de la richesse créée. En effet, la consommation des ménages en 2017 se maintient dans un contexte de baisse de la population de - 0,9 %. Les importations de biens de consommation sont bien orientées. Le marché automobile progresse de 2,4 % à fin 2017 après + 8,4 % en 2016. La hausse de la masse salariale du secteur privé (+ 2,1 % en 2017, après 1,8 % en 2016) soutient la consommation des ménages, tout comme l'activité commerciale, elle-même portée par l'augmentation de l'activité touristique.

1 Commerce : un quart de la richesse créée par les entreprises en Martinique

Résultats des entreprises en Martinique, 2017 (en milliers d'euros)

Secteur d'activité	Nombre d'unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Structure de la VA (%)	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	1 702	2 075 401	484 195	14,7	147 233
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	387	366 756	102 439	3,1	22 091
Industrie chimique	157	122 781	34 585	1,0	7 114
Construction	2 587	926 212	275 227	8,4	46 765
Commerce de transports, hébergement et restauration	6 874	6 795 108	1 158 408	35,2	329 453
Commerce :	4 221	5 654 083	793 518	24,1	230 890
dont : Commerce de gros*	796	2 114 192	219 817	6,7	71 953
Commerce de détail*	2 787	2 763 881	427 520	13,0	118 473
Transports et entreposage	1 285	705 576	195 306	5,9	65 850
Hébergement et restauration	1 368	435 450	169 584	5,1	32 713
Information et communication	502	560 123	290 868	8,8	211 105
Activités immobilières	1 178	452 697	258 283	7,8	163 480
Activités scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien	14 979	1 297 804	764 598	23,2	322 925
dont : services administratifs et de soutien	13 123	805 679	504 057	15,3	245 383
Autres activités de services	1 251	237 347	63 195	1,9	16 535
Ensemble	29 073	12 344 693	3 294 775	100,0	1 237 495

* Hors automobiles et motocycles.

Source : Insee, Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).

Un investissement porté par l'immobilier et l'énergie

En 2017, l'investissement corporel brut (hors apports des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles) s'élève à 480 millions d'euros. Le secteur des activités immobilières est de loin celui qui investit le plus : 128 millions d'euros dans la construction d'immeubles à appartements, d'immeubles de bureaux et d'entrepôts pour la location et l'exploitation. Dans le secteur de l'énergie, l'investissement est deux fois plus élevé qu'en Guadeloupe et atteint 89 millions d'euros. Il est consacré principalement à l'achèvement de l'usine de production d'électricité par biomasse du Galion 2, située à Trinité et mise en service en 2018. Cet investissement est également destiné à la construction d'une ferme de sept éoliennes à Grand-Rivière, opérationnelle fin 2018. Le niveau élevé des investissements réalisés intervient dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. L'État et la Région ont élaboré conjointement le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de Martinique 2016-2023 qui a pour objectif l'autonomie énergétique de la Martinique à l'horizon de 2030.

Dans le transport, la moitié des investissements sont réalisés par la compagnie aérienne Air Caraïbes. Cette dernière poursuit son développement en étoffant sa flotte par l'acquisition de quatre nouveaux appareils dans un contexte de marché dynamique et concurrentiel.

Investissement et création de richesse concentrés sur peu d'entreprises

L'investissement se concentre sur peu d'entreprises en Martinique (figure 2) : les 5 % d'entreprises qui investissent le plus représentent 92 % de l'investissement total. Près des deux tiers des entreprises martiniquaises n'ont, quant à elles, réalisé aucun investissement en 2017.

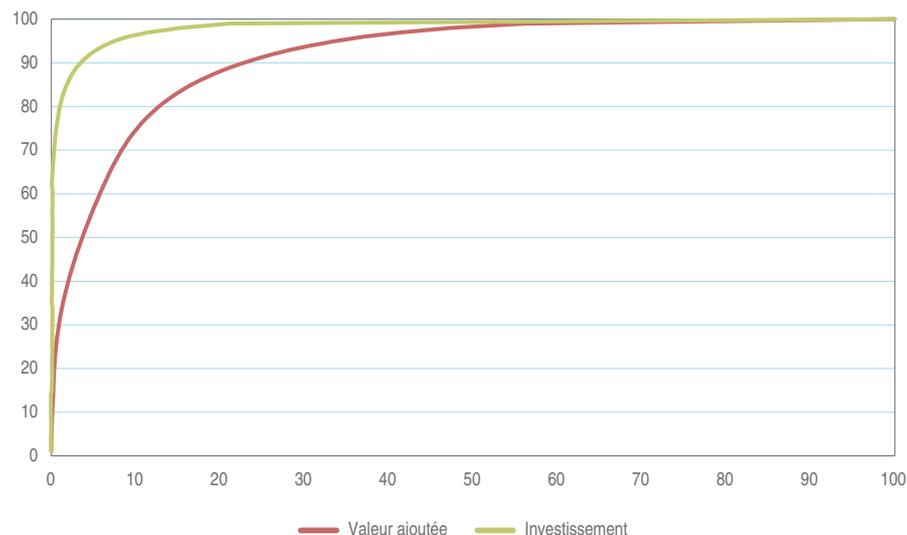
Aussi, 5 % des entreprises du secteur marchand (hors micro entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal), concentrent une grande partie de la création de richesse. Elles réalisent 66 % de la valeur ajoutée. À l'opposé, la moitié des entreprises ne dégagent que très peu de valeur ajoutée (4 %). L'économie martiniquaise est cependant moins concentrée qu'au niveau national où 5 % des entreprises réalisent 81 % de la valeur ajoutée.

Un taux de marge élevé dans les services administratifs et dans le commerce de gros

Dans les activités de services administratifs et de soutien, le taux de marge réalisé est deux fois plus élevé (49 %) qu'au niveau national.

2 La valeur ajoutée et l'investissement se concentrent sur peu d'entreprises

Part cumulée des entreprises (en %)

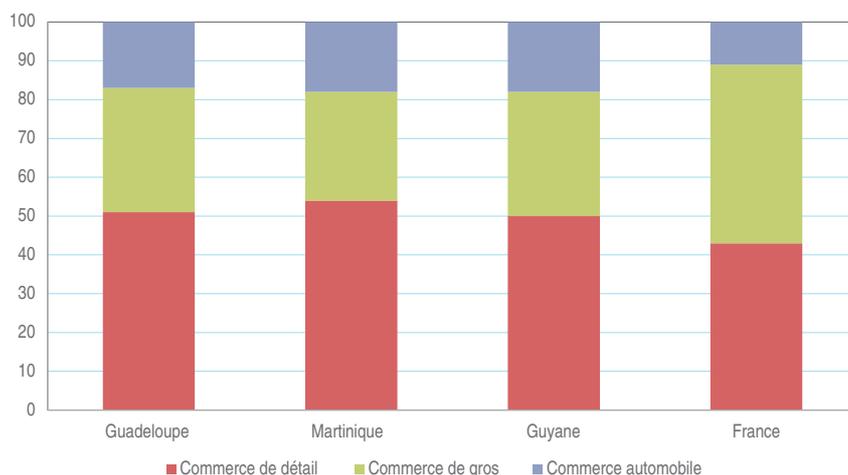


Lecture : 10 % des entreprises martiniquaises réalisent 96 % de la valeur ajoutée et 77 % de l'investissement.

Source : Insee, Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).

3 Le commerce de détail et la réparation d'automobiles pèsent plus qu'en France

Répartition de la valeur ajoutée dans le commerce (en %)



Source : Insee, Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).

Ce résultat s'explique par le succès du secteur de la location d'équipements et de biens. En effet, ce dernier affiche une valeur ajoutée en forte progression et un taux de marge supérieur à 90 % en 2017. Le financement locatif facilite la gestion de projets à court terme et l'utilisation d'équipements dont l'entreprise a réellement besoin sans avoir à investir massivement. Les loyers sont en général peu élevés et adaptés aux contraintes budgétaires des sociétés. Le risque d'obsolescence est minimisé puisque les matériels sont renouvelés régulièrement. Composé essentiellement de petites entreprises souvent sans salarié, ce secteur dispose d'un capital d'exploitation important et d'une masse salariale distribuée très faible. Le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'excédent brut d'exploitation (EBE), notamment pour rémunérer le capital et investir, une fois déduites les rémunérations salariales. Il n'im-

plique pas nécessairement une rentabilité économique forte.

En Martinique, dans le secteur du commerce, le commerce de gros dégage une marge nettement plus élevée qu'en France (33 % de la valeur ajoutée contre 28 %). Généralement, un taux de marge élevé résulte de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation. C'est le cas pour le commerce de gros qui mobilise plus de capital d'exploitation avec notamment, pour la Martinique, des activités portuaires importantes. Ces activités nécessitent un recours plus important à des outils, véhicules ou engins de manutention ou de déchargement.

Le commerce de détail dégage la plus forte valeur ajoutée (54 %) (figure 3). En France métropolitaine, c'est d'abord le commerce de gros (46 % du commerce), puis le commerce de détail (43 %) (figure 3).

Un dispositif d'exonérations complémentaires spécifiques

En complément du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), en vigueur depuis 2013, le Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS) participe, à partir du 1^{er} janvier 2015, à la baisse des charges. Par ailleurs, grâce aux dispositifs d'exonérations spécifiques les taux d'exonérations sectoriels en fonction du salaire moyen sont plus élevés dans les DOM que dans les régions métropolitaines¹. L'impact de ces mesures est plus fort pour les petites entreprises pour lesquelles les salaires sont en moyenne inférieurs. Ces évolutions influent directement sur le taux de marge des entreprises.

1. Rapport du Comité de Suivi des Aides Publiques (COSAPE) sur les exonérations générales de cotisations, juillet 2017.

4 Le commerce de gros et le transport dégagent de fortes marges

Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Martinique en 2017 par secteur d'activité (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA Vah/CA	Taux de marge EBE/VA	part des frais de personnel FP/VA
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	23,3	30,4	69,6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	27,9	21,6	78,4
Industrie chimique	28,2	20,6	79,4
Construction	29,7	17,0	83,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	17,0	28,4	71,6
Commerce :	14,0	29,1	70,9
dont : Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	10,4	32,7	67,3
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	15,5	27,7	72,3
Transports et entreposage	27,7	33,7	66,3
Hébergement et restauration	39,0	19,3	80,7
Information et communication	52,0	72,6	27,4
Activités immobilières	57	63,3	36,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	59,0	42,2	57,8
Activités de services administratifs et de soutien	52,6	48,7	51,3
Autres activités de services	26,6	26,2	73,8
Ensemble	26,7	37,6	62,4

Source : Insee, *Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) 2017, (données individuelles).*

Le secteur du commerce-réparation d'automobiles pèse plus qu'en France

En Martinique, le secteur commerce-réparation d'automobiles pèse plus qu'en France métropolitaine (18 % de la valeur ajoutée contre 11 % en France). En effet, les dépenses de transports représentent le poste le plus important de consommation des ménages, soit 20 % en 2017 contre 16 % en France métropolitaine. Comme pour la Guadeloupe, cette part importante résulte de deux facteurs concomitants. D'une part, la moitié des ménages ont des dépenses de logement faibles en raison de leur statut d'occupation (propriétaires non-accédants ou logés à titre gratuit). Ils peuvent donc affecter une partie supplémentaire de leurs revenus aux transports. D'autre part, le réseau des transports en commun est peu développé dans certaines parties de l'île ce qui entraîne un besoin plus important en véhicule particulier pour se déplacer. L'achat de véhicule représente ainsi un tiers des dépenses de transports, avant l'achat de carburant (27 %) et l'entretien du véhicule (21 %) (*pour en savoir plus*).

Un taux de valeur ajoutée faible dans le commerce

Le taux de valeur ajoutée dans le commerce est faible (14 % du chiffre d'affaires) (*figure 4*) en Martinique comme en France métropoli-

■ Méthodologie d'enquête : Les secteurs principalement marchands

Le champ étudié dans cet article est celui des entreprises des secteurs économiques principalement marchands, y compris celles bénéficiant du régime de micro-entrepreneurs, à l'exception des entreprises du secteur financier (observées par l'Autorité de contrôle prudentiel) et des exploitations agricoles (couvertes par de nombreuses enquêtes gérées par le service statistique du ministère de l'Agriculture).

Les biens et services marchands sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production. Une unité économique rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Certains services sont considérés comme toujours marchands (les transports, par exemple), d'autres comme toujours non marchands (l'administration générale, par exemple).

Pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes comme dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Ainsi, les entreprises du secteur de « l'enseignement, santé humaine et action sociale » ne sont pas prises en compte dans cette étude car elles ne font pas partie du champ étudié, celui des secteurs économiques principalement marchands.

taine (15 %) ou en Guadeloupe (16 %). Les entreprises du commerce achètent en effet des produits destinés à la revente, sans transformation majeure. Contrairement à la France métropolitaine, les commerces martiniquais doivent faire face à des contraintes liées à l'éloignement géographique qui impliquent notamment une gestion adaptée des stocks et

des coûts supplémentaires constitués de frais d'approche comme le transport maritime, l'octroi de mer ou taxes diverses. Malgré cela, le poids des consommations intermédiaires dans le chiffre d'affaires est comparable à celui de la France métropolitaine. Il est probable que les commerces martiniquais répercutent sur les prix de vente les éventuels surcoûts. ■

Définitions

Le **chiffre d'affaires** se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services.

La **valeur ajoutée hors taxes**, contrairement au chiffre d'affaires, correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs de production** s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. Elle se divise en deux parties : les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » et l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ».

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le **taux de valeur ajoutée** mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le **taux de marge** : La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation. Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro-entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro-entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Source

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises. Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéfices des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)). Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Service territorial de Fort-de-France
Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe - CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Sylvie Blanc

Rédactrice adjointe:
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2417-0771
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Benhaddouche A., « Les entreprises guadeloupéennes génèrent 2,8 milliards d'euros de richesse », Insee Analyses Guadeloupe n° 41, mars 2020.
- Benhaddouche A., « Les entreprises guyanaises génèrent 1,2 milliards d'euros de richesse », Insee Analyses Guyane n° 45, mars 2020.
- Benhaddouche A., « Sept entreprises sur dix font appel à des sous-traitants en 2016 », Insee Analyses Martinique n° 31, mars 2019.
- Demougeot L., Kempf N., Raimbaud B., « Le transport devient le premier poste de dépenses des ménages », Insee Analyses Martinique n° 36, décembre 2019.



Insee
Mesurer pour comprendre